



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCA - SÉNÉGAL

COMPTE RENDU DE REUNION

Du 8 mars 2017

La réunion a débuté à 17H40 sous la présidence de M. Marc zablotzki.

Présents:

Zablotzki Marc, Dionnet Sylvain, Maillier Loic, Prestaut Isabelle, Courty Bernadette, Aygalin Martine

ORDRE DU JOUR

- 1) Véhicule
- 2) Parrainage festival de Baila
- 3) Plaque hommage Mohamed Ezzine Maina
- 4) Organisation 1er mai
- 5) Date AG
- 6) Microdons
- 7) Audit CCPH des projets en avril
- 8) Questions diverses

1) Véhicule

Nous avons fait remarquer à Sadibou qu'il avait beaucoup roulé en 2016 ce qu'il a entièrement reconnu. Nous lui avons signifié notre mécontentement. Une convention fixant les règles d'utilisation du véhicule va être rédigée et comportera les points suivants:

- Tout trajet doit avoir une finalité quant à l'association Kassoumaï78. Ne pas effectuer de longs trajets (Paris-Dakar). Sadibou pourra prendre le véhicule sur son lieu de travail Coubanao s'il doit effectuer par la suite une mission Kassoumaï.

- les vidanges doivent être faites tous les 5000kms avec changement du filtre à huile et du filtre à air. En avril, nous allons apporter des pièces de rechanges.

-La limite de kilométrage par an est de 10000Km tous trajets confondus y compris ceux des missions kassoumaï78.

-une 2ème convention sera rédigée par la mission travaux pour préciser les actions réalisées par Sadibou . Nous aurions souhaité qu'il se déplace dans les villages une fois par mois (tous les villages possédant des projets ayant été visités dans un délai de 2 mois). Dans le cas d'une impossibilité, Sadibou peut déléguer . Il doit également accompagner Moussa Gassama pour la maintenance des systèmes solaires.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumaï78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Rem: -voir la possibilité de fixer une galerie sur le toit du véhicule. Mme Courty va regarder si elle possède une.

- faire le point en avril sur les frais avancés par Sadibou

2) Parrainage festival de Baila

Une somme de 200 euros sera donnée .

3) Plaque hommage Mohamed Ezzine Maina

Lors du séjour de Florence Maillier à Baila, une demande lui a été faite quant à la pose d'une plaque dans la bibliothèque en hommage à Mohamed Ezzine Maina. Nous allons demander un devis (coût de la plaque de l'ordre de 150 à 200 euros). Depuis la réunion, la plaque a été faite.

4) Organisation 1er mai

Le vide grenier va avoir lieu.

-Le règlement intérieur a été remis à jour pour prendre en compte les nouvelles exigences: pas d'objets tranchants, numéros d'urgence affichés, 2 personnes pour gérer la sécurité , entrée des véhicules sur le parking interdite une fois les exposants entrés. Des flyers ont été réalisés.

-les inscriptions débutent pour les Houdanais le dernier weekend de mars (vendredi et samedi de 10H à 12H à la mairie). Kip Verger a besoin de 3 personnes pour l'aider. Elle s'occupe également des différentes réservations.

- Réserver un stand pour les étudiants de Loïc Maillier.

5) Date AG

L'AG aura lieu le 22 avril à 17H.

6) Microdons

Loïc maillier va participer au microDON avec ses élèves de l'IUT les 9,10 et 11 juin à l'Intermarché de Maulette afin de financer une partie de leur projet.

Leur projet porté par Kassoumaï78 consiste à:

- implanter un système solaire et un pompage solaire à la case de santé de Katinong
- réaliser une expertise sur une centrale photovoltaïque en Casamance (fait par un cabinet d'expertise). Les élèves vont travailler sur une expertise déjà réalisée.
- financer un kit solaire pour la mission développement durable
- financer du matériel scolaire pour les écoles de la commune de Suelle.

Les 19 étudiants très motivés comptent financer leur voyage en Casamance par la vente de crêpes, participation à une brocante, inscription sur des sites pour récolter des dons, sollicitation de leurs parents travaillant dans de grosses sociétés. Ils souhaitent participer au microDON au nom de l'association à laquelle ils ont adhéré.

Rem: d'autres projets ne pourront être portés par Kassoumaï78 qu'à partir de la mi-2018.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumaï78.org



KASSOUMAÏ 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

Suite du projet:

Les conclusions de l'expertise permettront d'envisager ou non l'installation d'une centrale hybride dans la Commune de Suelle. Le projet dépasserait le cadre de l'IUT. M. Maillier doit présenter le projet au vice président de l'université et aux personnes qui gèrent les projets internationaux.

En février 2018, on vérifie la faisabilité économique et technique. La SICAE est prête à suivre le projet mais pas financièrement. L'ASER est prête à déléguer à des associations l'électrification de certains villages. L'expertise est indispensable pour envisager des financements par la suite.

7) Audit CCPH des projets en avril

Marc Rycroft chargé de la gestion des projets de la coopération décentralisée va se déplacer en Casamance en avril 2017 pour évaluer les projets.

8) Point divers

- inventaire des malles

Martine Aygalin a fait l'inventaire de la malle outils en novembre 2016. Il manque quelques forets qui seront remplacés en avril 2017.

Bernadette Courty doit nous fournir l'inventaire de la cantine pour procéder à une vérification du matériel. En février, nous avons constaté qu'une des perceuses de cette cantine ne fonctionnait plus.

Ces malles ainsi que du matériel Kassoumai sont stockés dans une pièce qui ne ferme plus à clés (voir pour remettre une serrure).

Rem: La question se pose à savoir l'obligation ou non pour le campement de détenir une clé des malles.

- rachats divers

carte routière pour la voiture, bâche pour protéger le coffre de la voiture.

- réunion CCPH du 20 mars 2017

Elle a pour but de présenter aux représentants des communes le bilan des projets réalisés, les actions mises en place pour les pérenniser, les perspectives de projets futurs.

Il sera également question des projets réalisés avec les élèves de l'IUT de Ville d'Avray: projet solaire de Niankite réalisé en 2016 et projet futur d'installation d'une centrale photovoltaïque (voir S6)

Bernadette Courty va présenter les soldes des communes. Nous demanderons l'autorisation d'utiliser une partie des sommes restantes pour financer la maintenance.

Suite à cette réunion, nous aimerions connaître les communes susceptibles de s'engager sur de nouveaux projets.

- réparation de la pompe de Djilacounda

Donner 50000Fcfa pour le transport du technicien de l'hydraulique afin qu'il diagnostique la panne. Depuis la date de la réunion, nous avons reçu le devis.

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 0017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org



KASSOUMAI 78

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU PAYS HOUDANAIS

COMMUNE DE SUELLE / CASAMANCE - SÉNÉGAL

- contacter Joël Gandois pour nous donner des références d'entreprises en matière de travaux hydrauliques et de vente de machines agricoles. La décortiqueuse de Balandine n'est toujours pas opérationnelle. L'entreprise GPAI n'est toujours pas intervenue. Une solution provisoire consiste à récupérer la manivelle que le village a payé et demander de l'aide d'un meunier voisin pour assurer un peu de formation.

- panneaux sur les projets

L'YCID prépare des panneaux qui seront fixés sur les bâtiments. En ce qui concerne les panneaux sur les sites de Niankite et à la case de santé de Katinong, il faut contacter la société CONATE à Ziguinchor.

-Site Kassoumai78

Suite à son piratage, le site est en reconstruction. Les dons sur internet fonctionnent.

-Comptes Kassoumai

- L'argent récolté par les élèves de l'IUT lors de leurs différentes actions sera transféré sur l'association Kassoumai 78 projets jeunes.

- Mme Courty demande qu'une charte soit rédigée en direction des missions afin de fixer un certain nombre de règles entre autres:

- ne pas arrondir lors des conversions Fcfa- euros et réciproquement. (1 euro=655,957 Fcfa). On s'arrête à deux chiffres derrière la virgule.

-lors des virements, des frais sont pris au départ par les banques françaises et par les banques sénégalaises à l'arrivée. Les bénéficiaires ne reçoivent donc pas la totalité des sommes. Voir pour inclure dans les devis les frais à l'arrivée

- le fait que les missions prennent en compte des fournitures incombant à d'autres missions pose problème (ex: travaux à la maternelle de Baila réalisés par la mission scolaire, fournitures scolaires fournies par la mission travaux...)

Fin de la séance: 19H30

Président

Marc Zablotzki

Secrétaire

Martine Aygalin

HÔTEL DE VILLE - 78550 HOUDAN

SIRET 533 304 747 00017

N° D'AGRÉMENT 0781004222

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

www.kassoumai78.org